



Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse - Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél: 01 42 60 11 49 - Fax: 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>

Paris le 18 septembre 2017

**LE 21 SEPTEMBRE 2017, POURSUIVONS LA LUTTE
CONTRE TOUTE FORME DE REGRESSION SOCIALE !
TOUTES ET TOUS EN GREVE !
MOBILISATION DANS LA RUE !**

Malgré le discours démobilisateur véhiculé par les médias et le gouvernement, la journée d'action, de mobilisations et de grève du 12 septembre dernier contre les ordonnances de la loi travail a été un succès. Entre 450 000 et 500 000 manifestant.e.s dans les rues sur plus de 200 cortèges denses, dynamiques et déterminés.

Salarié.e.s du privé et du public, les retraité.e.s et les jeunes : toutes et tous, nous refusons ces ordonnances qui ont comme fil rouge, toujours plus de flexibilité, de précarité, moins de rémunération, de droits, de protection sociale.

Les déclarations et annonces gouvernementales effectuées lors de la conférence nationale des territoires et lors des rencontres de l'agenda social de la Fonction publique confirment les craintes d'une régression sociale sans précédent pour les fonctionnaires, leurs missions, les services, soutenue par une même idéologie et une politique d'austérité : augmentation de la CSG couplée avec le gel du point d'indice, jour de carence - journée non payée - en cas d'arrêt maladie, perspective de la suppression de 120 000 postes dans les trois versants de la Fonction Publique...

La remise en cause du statut des fonctionnaires est déjà prévue par Macron, qui a déclaré la guerre à ce qu'il appelle « les emplois à vie ». A la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les coupes budgétaires ont déjà commencé, amputant les droits à la formation et aux indemnités des agents, annulant des programmes de rénovation de bâtiments, au détriment de nos missions, des jeunes et de leurs familles en grande difficulté.

Le gouvernement poursuit une politique libérale lourde de conséquences pour les salarié.e.s du privé, du public et pour les retraité.e.s : une politique qui remet en cause notre modèle social.

**LA BATAILLE SUR LE CONTENU MÊME DES ORDONNANCES QUI RÉPOND
AUX EXIGENCES PATRONALES DOIT ÊTRE POURSUIVIE.**

Le SNPES-PJJ/FSU défend l'idée d'une riposte intersyndicale et interprofessionnelle forte pour contrer les attaques sur le code du travail, outil de protection collective des salarié.e.s et pour protéger les services rendus aux usager.e.s par les agents de la Fonction Publique.

Le 21 septembre se présente comme une étape dans l'opposition au projet libéral et austéritaire du gouvernement. L'appel du 10 octobre par 9 organisations syndicales de la Fonction Publique, le jour prétendu de rendez-vous salarial alors que les annonces sur les salaires des fonctionnaires ont déjà été faites par le ministre Darmanin, s'inscrit dans une démarche de convergences des luttes de toutes et tous les salariés. De même, le 21 septembre est aussi une journée nationale de mobilisation des travailleuses et des travailleurs sociaux qui se rassembleront ce jour à Angers pour la défense de la Protection de l'Enfance.

Pour le SNPES-PJJ/FSU, il est indispensable d'amplifier la mobilisation et de poursuivre les actions engagées le 12 septembre 2017.

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES PERSONNELS À SE METTRE EN GRÈVE MASSIVEMENT ET MANIFESTER DANS LA RUE LE JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017, VEILLE DU PASSAGE EN CONSEIL DES MINISTRES DES ORDONNANCES, POUR OBTENIR LEUR RETRAIT PUR ET SIMPLE.

